

L'angle mort de la transition énergétique : ses effets sur les ménages précarisés

Autor(en): **Brünisholz, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **91 (2019)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-864745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'angle mort de la transition énergétique: ses effets sur les ménages précarisés

Les ménages touchés ou menacés par la pauvreté sont presque totalement exclus des débats sur la politique énergétique. L'Office fédéral du logement (OFL) a soutenu une étude sur la question de la précarité énergétique.

En Suisse, les ménages représentent une part significative de la consommation d'énergie. Plusieurs raisons peuvent expliquer leur facture énergétique élevée: leur mode de vie, la faible efficacité énergétique des équipements ou l'état des immeubles d'habitation du point de vue énergétique. Aussi la Stratégie énergétique 2050 prévoit-elle différentes mesures pour améliorer l'efficacité énergétique des ménages et du secteur du bâtiment. Or les aides financières et les allègements fiscaux bénéficient avant tout aux propriétaires, alors que les locataires doivent souvent faire face à une hausse de loyer après une rénovation.

Causes de la précarité énergétique

Le manque d'efficacité énergétique du logement ou de ses équipements peut constituer un facteur qui plonge ou maintient dans la pauvreté les ménages connaissant une situation financière difficile. Une hausse de loyer consécutive à un assainissement énergétique fait souvent exploser le budget serré des groupes dits «vulnérables» et peut aller jusqu'à entraîner la perte du logement. Alors qu'à l'étranger la question de la précarité énergétique gagne en importance dans le débat sur la transition énergétique, les répercussions des mesures de politique énergétique pour les ménages à faible revenu ne suscitent guère d'intérêt en Suisse, tant sur le plan politique qu'au sein de la société. Il y a précarité énergétique lorsque, en raison de diverses restrictions, des ménages n'ont pas accès (en permanence) à l'énergie et qu'ils doivent consacrer une grande part de leur revenu à son acquisition (chauffage, eau chaude et électricité) pour atteindre une qualité de logement appropriée. La littérature scientifique met en évidence trois facteurs qui se combinent pour engendrer la précarité énergétique: faiblesse des revenus du ménage, manque d'efficacité énergétique du bâtiment et de l'électroménager, et coûts de l'énergie élevés ou en hausse.

Problématiques multiples

Dans l'étude que lui a confiée l'OFL, l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) s'est intéressée, d'une part, à la relation entre pauvreté monétaire et précarité énergétique; d'autre part, elle a analysé les stratégies d'adaptation mises en place par les groupes vulnérables touchés ou menacés par la précarité énergétique ou confrontés à une augmentation du coût du logement, en raison d'un assainissement énergétique. Un troisième objectif consistait à examiner les aides envisageables pour les ménages à faible revenu. À l'instar d'une étude de référence sur la situation en matière de logement¹, l'analyse de la ZHAW prend en considération aussi bien les ménages tou-

chés par la pauvreté que ceux menacés par la pauvreté.

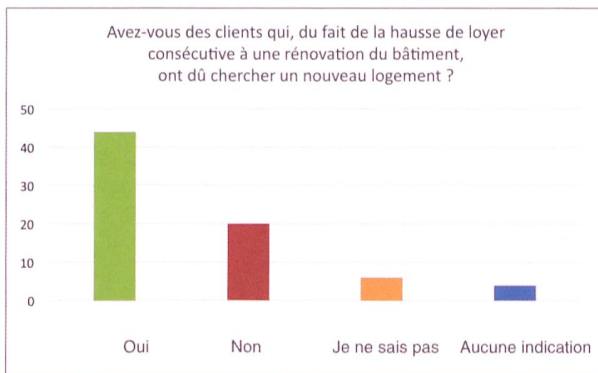
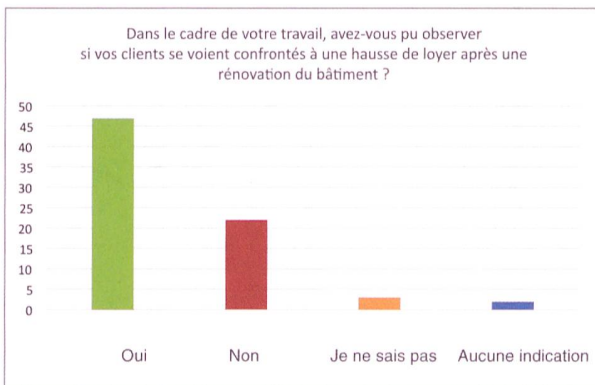
Les auteurs ont réalisé une analyse approfondie de la littérature existante, de même que des interviews de personnes concernées et d'experts travaillant dans les domaines de la politique du logement, de la politique sociale et de la politique énergétique. Une enquête en ligne menée auprès de spécialistes de l'aide sociale étatique ou ecclésiastique et de conseillers en matière d'endettement ou de logement a permis, d'une part, de mettre au jour les conséquences d'un assainissement énergétique sur la formation des loyers et le budget des ménages et, d'autre part, de déterminer quelles sont les prestations de conseil appropriées. En ce qui concerne les prestations de conseil, les cantons suivants ont été pris en compte: Zurich, Saint-Gall, Berne, Vaud, Tessin et Genève. En vue d'étoffer le nombre de cas présentés, la recherche a été complétée par des exemples cités lors de l'enquête en ligne. Par ailleurs, deux ateliers ont été organisés avec les experts.

Conséquences financières

L'étude révèle que la transition énergétique a un impact considérable sur les ménages aux ressources financières limitées. Ceux-ci, qui vivent pour la plupart dans des logements nécessitant des travaux, sont particulièrement souvent touchés par des mesures de construction, des déménagements, des infrastructures insuffisantes, des coûts énergétiques non influençables ainsi que les conséquences financières qui en découlent. Il ressort des réponses au questionnaire en ligne et des interviews de personnes concernées et d'experts que la majorité des personnes à faible revenu ou au bénéfice de l'aide sociale habitent des immeubles bon marché et non assainis et que, si assainissement il y a, elles doivent faire face à une augmentation des frais de location. Les entretiens menés dans le cadre du projet révèlent que la plupart des ménages touchés par une rénovation ont dû chercher un autre logement, ce qui vient corroborer la thèse, formulée dans l'étude² de l'OFL et de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), selon laquelle les locataires ne profitent guère voire pas du tout de la baisse escomptée des coûts de l'énergie inhérente à un assainissement énergétique.

Stratégies d'adaptation

Il est frappant de constater que, pour parvenir à régler leur facture énergétique ou à compenser la hausse de leur loyer, les groupes vulnérables se privent avant tout de biens de base: l'alimentation, les vêtements, les loisirs et la mobilité sont les postes les plus fréquemment cités lorsqu'il est question de réduire les dépenses. De plus, les



Avez-vous des clients qui, du fait de la hausse de loyer consécutive à une rénovation du bâtiment, ont dû chercher un nouveau logement ?

Questions choisies de l'enquête menée auprès d'experts travaillant dans les domaines de la politique du logement, de la politique sociale et de la politique énergétique.

groupes vulnérables adoptent des pratiques sélectives en matière de chauffage et d'éclairage afin d'économiser sur les coûts énergétiques. Par exemple, ils renoncent à chauffer certaines pièces toute l'année, utilisent des appareils électriques comme le téléviseur ou l'ordinateur pour s'éclairer ou lavent leurs vêtements à la main. Le faible revenu de ces ménages restreint leurs possibilités de réduire efficacement leur facture énergétique, ce qui peut entraîner des troubles psychiques ou physiques chez les personnes concernées.

Comparaison difficile avec l'étranger

Les approches développées à l'étranger pour définir et mesurer la précarité énergétique ne sont pas aisément transposables à la Suisse, pour des raisons de disponibilité des données et de différence de niveau des prix et des coûts. Pour proposer une véritable définition de la précarité énergétique en Suisse, il faudrait procéder à une analyse approfondie des différentes sources de données de l'Office fédéral de la statistique et les consolider, ce qui dépasserait largement le cadre de l'étude. Pour pouvoir tenir compte du contexte suisse, les auteurs de l'étude ont donc décidé d'effectuer à la fois un monitoring au niveau microrégional et une collecte de données primaires assortie de questions qualitatives.

Conséquences sociales: l'angle mort

L'angle mort de la transition énergétique découle de l'accent mis sur les objectifs écologiques et économiques. Les nombreux mécanismes d'exclusion auxquels sont exposés les groupes vulnérables résultent en partie d'un manque de clarté concernant les responsabilités des institutions et domaines politiques concernés. L'analyse révèle combien les conséquences socioéconomiques de la transition énergétique pour les groupes vulnérables sont ignorées par la plupart des institutions et partis politiques. Il est dès lors essentiel de mettre en réseau les trois politiques concernées, à savoir la politique énergétique, la politique du logement et la politique sociale. Selon les auteurs, soulager les ménages à faible revenu du fardeau de la transition énergétique ne relève pas de la seule politique sociale, mais doit être considéré comme une tâche centrale de la politique énergétique.

L'étude peut être consultée sur le site internet de l'OFL: www.ofl.admin.ch > L'OFL > Publications > Rapports de recherche.

Patrick Brünisholz, OFI

¹ Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) / Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW) / Haute école spécialisée bernoise (BFH), Wohnversorgung in der Schweiz: Bestandsaufnahme über Haushalte von Menschen in Armut und in prekären Lebenslagen, rapport de recherche no 15/15, Berne/Granges: Office fédéral des assurances sociales et OFL, 2015.

² B, S, S. / Basler & Hofmann, Energetische Sanierung: Auswirkungen auf Mietzinsen, Berne/Granges: OFEN et OFL, 2014.